

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL du 19 Décembre 2008

Présents :

Daniel Verdelhan, Robert Courbier, Christian Gras, Gilbert Del Confetto, Yves Comte, Evelyne Gard, Michel Bellagamba, Bernard Gravezat, Chantal Guillemet, Anne Aymaretti-Rivière, Cécile Crouzet, Henri France, Jean-Raymond Garcia, Valérie Gauffroy, Maryline Hlywa, Etienne Malachanne, Claude Merle, Nicole Pertus, Véronique Rios, Sylvie Rouquette, Josette Roux, Elisabeth Sinet, Anne Teissier-Javel

Le Procès Verbal de la dernière séance est adopté et Madame Hlywa est désignée comme secrétaire de séance.

I Infos : Monsieur le Maire après avoir brièvement commenté le dernier tract de l'association « Mieux Vivre à Salindres », informe le conseil :

- Qu'à la demande du Service Développement Economique du Grand Alès le laboratoire URS effectue divers sondages sur la zone synerpôle et aux abords du chemin du Mas Villars.
- Que le résultat du recensement en 2007 n'est pas aussi mauvais que l'on pouvait le craindre 3 113 habitants (contre 3124), résultat qui sera amélioré par les 27 familles supplémentaires des futurs logements HLM
- Que le tribunal administratif a désigné les trois commissaires enquêteurs pour l'enquête publique qui concerne la demande d'autorisation déposée par SITA SUD pour l'exploitation d'une usine de tri compostage à Salindres.
- Que Madame Paula Loïs a reçu la médaille de chevalier dans l'ordre du mérite et qu'il lui a adressé les félicitations du Conseil Municipal.

II Ordre du Jour :

Monsieur le Maire sollicite, pour des raisons d'urgence) l'autorisation d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour. L'une concerne une demande de subvention pour une opération de sécurité, l'autre, suite à une subvention obtenue du S.M.D.E indiquerait l'engagement du conseil à réaliser les travaux subventionnés avant la fin 2009.

Autorisation accordée – Un vote contre : Cécile Crouzet

III Délibérations

1) DM2 Budget de l'eau

Simple ajustement du budget annexe de l'eau qui transfère 2000 € de la ligne « études » à la ligne « intérêts non échus ».

Vote à l'unanimité

2) Convention avec le Conseil Général pour le déclassement futur de certaines voies départementales dans la voirie communale.

RD concernées dans la traversée de l'agglomération

- RD 131 → rue Henri Merle
- RD 131 → avenue des sports
- RD 147 → rue Henri Gely
- RD 147 c → avenue Paul Dumas
- RD 147B → rue de Provence et du Malpas

La déviation bas de Salindres serait une RD

Le Conseil municipal donne un avis favorable à ces déclassements et à ce classement futurs et dit qu'ils interviendront :

- Quand les travaux de la déviation auront été réceptionnés
- Quand les travaux avenue Paul Dumas seront terminés et réceptionnés
- Et à condition que la chaussée en très mauvais état de la 147b ait été reprise (1560 m-9204m2)

Une abstention : Cécile Crouzet

- #### **3) Convention avec le Conseil Général qui a pour objet de préciser les interventions respectives de la commune et du Conseil Général en ce qui concerne la gestion, l'entretien et l'exploitation de la voie de déviation intra muros en bas de Salindres, et notamment la règlementation de la circulation en cas de crue qui sera de la responsabilité de la commune.**

Une abstention : Cécile Crouzet

4) Phase II – Travaux avenue Paul Dumas

Cette phase concerne le bas de l'avenue Paul Dumas de la Salle paroissiale à la rue Henri Gely et implique la réfection de la chaussée et des ses trottoirs.

Ce projet d'un montant de 33 960 € HT peut être considéré comme un avenant au projet global.

Le Conseil approuve ce projet et sollicite l'aide du Conseil Général conformément à la doctrine s'agissant d'une voie départementale. Subvention estimée à 28 616 €.

Voté à l'unanimité

5) Résultat appel d'offres Assurances

Le Contrat en cours avec Groupama se termine le 31 12 2008. La Commission d'appel d'offre, après négociation, propose de retenir les propositions de Groupama Sud pour les 6 lots tels que définis au cahier des charges, car plus avantageuses.

Le montant global de 11 638.92€ TTC est inférieur de 2000 € environ par rapport au contrat précédent.

Voté à l'unanimité

6) WC Ecole Primaire

La Commission enseignement souhaite avant toute décision de la commission d'appel d'offres visiter une installation proposée par l'une des sociétés concurrentes.

Le conseil demande d'ores et déjà, l'aide du Conseil Général pour la création d'un WC pour personne à mobilité réduite – devis : 17 645€ HT.

Voté à l'unanimité

7) Subventions exceptionnelles

Le Conseil Municipal donne un avis favorable de principe aux demandes formulées par le Tennis Club, le Comité de Quartier de la Route d'Alès, le foyer Socio éducatif du Collège.

Ces subventions ne pourront être votées qu'à l'occasion du vote du BP 2009.

Voté à l'unanimité.

8) Demande de Subvention dans le cadre des amendes de police

Il s'agissait de renouveler et de préciser une demande formulée en vain en 2007 pour obtenir une aide pour la création d'aménagements de sécurité à l'entrée de la piscine et du complexe sportif.

Coût de l'aménagement estimé à 40 932 € HT. Dès l'obtention de la subvention, un appel d'offre sera lancé.

Un refus de vote : Cécile Crouzet

9) Subvention SMDE

Le Syndicat Mixte Départemental d'Électrification suite à une demande de subvention pour des travaux de mise en discrétion du réseau EDF de 80 000 € HT, accorde une aide de 56 000 €.

Le Maire demande l'engagement de la commune à consommer des crédits rapidement et en tous cas avant le 15/12/2009.

Le Conseil autorise le Maire à prendre cet engagement.

Un refus de vote : Cécile Crouzet.